

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Du mercredi 22 septembre 2021.

La séance est ouverte à 19 h 00 sous la présidence de Mr de CAMAS, maire de Cortevaix.

Présents : Madame Ghislaine ALLEX, Monsieur Aymar DE CAMAS, Madame Laëtitia FERNANDEZ, Madame Evelyne HEITZMANN, Madame Dominique LANZA, Monsieur Ludovic LEGUA-HARDEL, Monsieur Noë MERCIER, Monsieur Marcel MONTEL, Monsieur Claude RANQUE.

Absents excusés avec pouvoir : Madame COURTOIS Martine par Monsieur MONTEL Marcel, Monsieur GALLAND Joffrey par Madame HEITZMANN Evelyne.

Absents : /

Secrétaire de séance : Madame HEITZMANN Evelyne.

Mr le Maire rappelle que le public ne peut intervenir durant la séance du conseil municipal au même titre qu'à l'Assemblée ou au Sénat.

Il procède à la lecture du compte-rendu de la réunion précédente qui est approuvé à l'unanimité et passe à l'ordre du jour.

Informations :

Réunion voirie avec le directeur du STA de Cluny le 5 Août dernier :

Après avoir demandé son avis, le projet est conforme à la réglementation. Une demande de subvention a été déposée auprès du département. Le projet a été envoyé aux conseillers municipaux. Une demande de modification du projet a été formulée afin de laisser suffisamment de place pour le passage de gros engins agricoles. Le maire a demandé qu'une proposition d'aménagement de projet soit faite afin que l'objectif d'abaisser la vitesse dans Confrançon soit conservé.

Arrachage des souches parc de la cure :

Les 2 souches d'ailantes devant la M.A.M. seront arrachées plutôt que rognées d'ici le 15 octobre afin de limiter au maximum les repousses très envahissantes de ce type de végétal.

Rénovation de l'ancienne salle de catéchisme :

Le mauvais état du bâtiment pose des problèmes de sécurité pour les enfants de la M.A.M. L'ouverture pourrait être retardée par le non-agrément donné par la P.M.I. tant que les travaux ne seront pas réalisés. Des devis pour la révision de la toiture, le changement d'une porte et d'une fenêtre, le raccordement en électricité et en eau et la reprise du mur extérieur ont été demandés. Ce bâtiment sera utilisé pour stocker des poussettes et des jeux pour les enfants.

Décès de Mr LAPORTE : père de Mme FROMAGER à Mont.

Construction d'une maison au Levy :

La D14 sera mise en circulation alternée au Levy pour raccordement d'une maison neuve à l'électricité et à l'eau du 27 septembre au 7 octobre 2021.

Réunion des secrétaires :

Une réunion a eu lieu le 23/09/2021 à Salornay sur Guye pour créer au niveau des communes un réseau permettant d'échanger des informations et pouvoir se rendre service les uns les autres.

Acquisition de matériel informatique :

Il est envisagé d'acheter du matériel et passer de windows 7 à windows 10 pour effectuer le travail du secrétariat de mairie plus performant pour la comptabilité, ou d'autres documents à traiter.

Matériel communal :

Une étude est lancée pour acheter du matériel performant pour l'entretien de la commune : tondeuse autoportée et une débroussailleuse. Il est recherché un agent technique pour travailler 7h00 par semaine pour des petits travaux, l'idéal étant qu'il ait son permis poids lourd pour pouvoir conduire le tracteur de la commune.

Délibérations du conseil:

1. Elagage arbres (DE 2021 038)

Le Maire communique à l'assemblée délibérante les devis de 3 entreprises pour l'élagage d'arbres :

1. THIBODAUX Paysage : 10 705,00 €
2. D'ARBRAZED : 9 636,00 €
3. REY Sébastien : n'a pas souhaité se positionner

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis de l'entreprise D'ARBRAZED (à l'exception du secteur 4 "rognage de 2 souches d'aillante") soit pour un montant de 9 156,00 € T.T.C.

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

2. RODP télécommunications 2021 (DE 2021 039)

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de fixer pour 2021 la redevance d'occupation du domaine public routier par les opérateurs de Télécom à :

	Patrimoine	Taux Actualisé	Montant en €
Lignes aériennes	0,336	55,05	18,50
Lignes souterraines	0,964	41,66	39,80
Emprise au sol	0,550	27,53	15,14
		Total	73,44

Ces montants seront revalorisés chaque année conformément à l'article R 20-53 du Code des Postes et Communications.

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

3. Convention d'occupation temporaire d'un espace public - parcelle B330 (DE 2021 040)

Mr le Maire propose au Conseil Municipal d'établir une convention d'occupation temporaire d'un espace public avec Mr CHAPEAU Alexandre demeurant 6 rue du Vieux Puits 71460 CORTEVAIX, pour la parcelle communale cadastrée B 330 afin de l'exploiter en jardin - potager et un petit verger.

Cette mise à disposition serait consentie à titre entièrement gratuite en échange :

- d'un entretien régulier de la parcelle
- plantation d'arbres fournis par la commune
- de multiplier des semences fournies par la collectivité pour fleurir la commune

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention dont le projet est joint à la présente délibération.

→ **Délibération adoptée à l'unanimité**

4. Soutien candidature territoire zéro chômeur de longue durée (DE 2021 041)

Il est proposé au conseil municipal de :

- soutenir la candidature de la Communauté de Communes du Clunisois au label « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée »,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote :

- 8 POUR
- 1 CONTRE (Mme COURTOIS)
- 2 ABSTENTION (Mme ALLEX, Mme FERNANDEZ)

5. Achat défibrillateur

Suite à la proposition d'une société à la mairie de la Guiche concernant l'achat d'un défibrillateur en commun, elle propose cet achat aux différentes communes de la Com.Com.

Un deuxième devis d'une autre société comprenant le même type de prestations a été reçu en mairie la veille du conseil.

Mr le Maire propose au conseil d'ajourner cette délibération afin de mieux étudier ces 2 propositions .

→ **La délibération est ajournée.**

La séance est levée à 20h50.